

Informations de base	
2018/0169(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure terminée
Exigences minimales requises pour la réutilisation de l'eau Subject 3.70.04 Gestion des eaux, pollution de l'eau, des cours d'eau 3.70.20 Développement durable	